

nous le savons tous, à une mer cruelle et à une terre âpre et revêche. En nous unissant à vous, nous avons remis en valeur une vérité aussi vieille que la Confédération. Nous, habitants de Terre-Neuve, avons démontré, je crois, que pour obtenir du nouveau il n'est pas nécessaire de rejeter le vieux; que les nouvelles expériences peuvent enrichir une culture qui a déjà fait ses preuves. Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, les Terre-Neuviens, tout en restant loyaux envers le territoire qui a fait d'eux ce qu'ils sont, donnent leur adhésion sans réserve à la réalisation de ces objectifs nationaux de portée plus vaste qui sont l'objet des préoccupations de la Chambre. J'estime donc que les promesses de la Confédération ont été renouvelées et que la sagesse de ses fondateurs a trouvé sa justification.

Le discours du trône souligne l'importance et la valeur de l'unité dans la diversité. Il n'y a personne au Canada qui accepte ce concept avec plus d'enthousiasme que les habitants de Terre-Neuve. Nous savons que si nous voulons sauvegarder les droits qui nous tiennent tant à cœur, nous devons montrer le même respect pour les droits et les manières de voir des autres Canadiens.

Le discours du trône signale divers aspects des relations fédérale-provinciales. L'intention de poursuivre l'étude des questions d'ordre constitutionnel revêt à ce propos une importance particulière. Pour un profane, je suppose que cela constitue une source d'étonnement, voir de vague inquiétude; l'un et l'autre peut-être.

Il est indispensable, certes, que le Canada possède une charte pratique mais, à mon avis, à moins d'être la véritable expression de la volonté populaire et le fruit de délibérations ardues, cette charte pourrait bien n'être qu'un assemblage hétéroclite de compromis préjudiciables, cherchant en vain à répondre à des besoins divers et passagers. C'est devenu un lieu commun de dire que le Canada est dans une période de transition; ce qui n'enlève d'ailleurs rien à la valeur de cette assertion. Puisqu'il en est ainsi, la décision de poursuivre l'étude en profondeur de cette question, de concert avec les provinces, est sage.

Monsieur l'Orateur, ce que nous faisons ici pour définir les objectifs nationaux peut avoir un retentissement inestimable sur le règlement des problèmes et questions constitutionnels. Nous représentons toute la population du Canada. Je crois que nous savons mieux que la plupart des gens quelles sont les aspirations des Canadiens pour leur pays. A mon avis, au cours de nos rencontres fréquentes avec nos commettants, nous apprenons que lorsqu'un besoin se fait sentir, il ne suffit pas de leur dire qu'en leur refusant leur assistance les différents gouvernements se conforment à la

constitution. Une répartition des pouvoirs appropriée est évidemment essentielle au sein de notre Confédération, mais je ne crois pas les Canadiens disposés à tolérer longtemps un régime appliqué de façon si rigide qu'il menace notre existence en tant que nation.

Il ne faut pas s'y tromper, monsieur l'Orateur. Ayant beaucoup voyagé à travers le Canada, avec les prémisses que j'ai posées, je suis convaincu de ceci: le désir fondamental de tous les Canadiens est d'être fiers du Canada tout entier. Dans tout le pays, on aspire ardemment à l'unité et on s'engage à la respecter. Ce serait bien malheureux si des besoins régionaux d'ordre particulier, si légitimes qu'ils soient, servaient à faire disparaître l'inquiétude grandissante des Canadiens au sujet du bien-être social et de l'intérêt de tous leurs concitoyens.

● (3.30 p.m.)

Je suis heureux de voir que le discours du trône traduit cette largeur de vue. J'applaudis à l'annonce de nouveaux programmes régionaux. Il n'est pas une région du Canada qui justifie, mieux que ma circonscription, sur le plan économique, la présence de tels programmes. Avant l'avènement de la Confédération, rien d'autre qu'une pêcherie qui n'offrait rien de sûr ne séparait les habitants de Burin-Burgeo de la misère la plus absolue. De nos jours, grâce à l'aide du gouvernement, bien des usines modernes de transformation du poisson ont été construites; on en compte 12 dans un rayon de 500 milles de la partie méridionale de ma circonscription. Bon nombre de chalutiers, pourvus de tout le gréement et de l'équipement modernes, vont et viennent à toute vapeur dans les ports, là où voguaient jadis les goélettes à long mât et les bateaux de pêche. Nos pêcheurs ont été délivrés de l'abominable immobilisme par des programmes à longue portée du gouvernement et ce qui était un passif est devenu un atout sous tous rapports. On a permis à un groupe de Canadiens, honnêtes et laborieux, de gagner leur vie—et c'est tout ce qu'ils demandent.

Je dis que ces programmes régionaux se justifient sur le plan économique et j'applaudis à l'affermissement d'organismes comme l'ARDA et l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Ce dernier a été d'un énorme secours dans ma circonscription. Nous comptons aujourd'hui des aménagements hydro-électriques considérables à la Baie d'Espoir qui, en rendant plus accessibles les bienfaits de l'électricité, assurent de nouveaux avantages et de nouvelles industries, dont les effets se font sentir dans tout le Canada. La révolution économique la plus considérable qui ait été apportée dans ma province, nous la devons peut-être au parachèvement de la